

Crise de l'avenir

L'avenir d'un territoire, c'est d'abord l'avenir de sa jeunesse. Dans l'agglomération comme dans tout le pays, la situation des 16 - 25 ans se dégrade un peu plus chaque jour. Avec un taux de chômage de plus de 25%, ils sont les premiers touchés par la crise. Dans nos quartiers, nos communes, cette urgence de l'emploi des jeunes doit être notre priorité. Toutes les collectivités du territoire doivent être solidaires dans ce combat. Depuis des années, nous menons une politique volontariste en la matière. À travers sa compétence d'«insertion par l'économique», la collectivité finance et accompagne des structures d'insertion qui aident notamment ces jeunes à trouver de l'emploi, se former ou créer leur propre activité.

Les Emplois d'avenir, mis en place par le gouvernement, offrent de nouvelles perspectives face à ce fléau. Nous en avons déjà créé dix dans les services de notre collectivité. Les communes de l'agglomération et les associations, se sont aussi mobilisées et continuent à le faire. Ce dispositif, encore perfectible, répond en partie à l'urgence de la situation des jeunes sans emploi ni qualification. C'est un premier volet de la politique voulue par le Président de la République. Il est suivi depuis le 18 mars des Contrats de générations. Ces derniers s'adressent cette fois aux entreprises qui, en embauchant un salarié de moins de 26 ans tout en conservant un salarié de 57 ans ou plus, bénéficieront d'une aide de l'État. C'est une très bonne mesure. J'encourage nos chefs d'entreprises à s'engager dans ce pacte générationnel qui participe à la lutte contre le chômage et au maintien de l'emploi. Tous ces outils vont dans le bon sens. Sur notre territoire, les grands chantiers publics qui débutent cette année, comme le contournement ferroviaire Montpellier - Nîmes ou la construction de la ligne 5 de tramway, offrent également de nouvelles opportunités pour l'emploi. Le mouvement est en marche.

Parier sur la jeunesse

Cette jeunesse, il est indispensable de tout mettre en œuvre pour favoriser sa réussite dès ses premières années. C'est dans ces jeunes années, de la petite enfance à l'adolescence, que se construit le socle de compétences et de motivation sur lequel s'appuiera toute une vie d'apprentissage. Le texte sur la refondation de l'école voté à l'assemblée le 19 mars dernier est un premier pas dans ce sens. La réforme des rythmes scolaires est aussi une avancée importante dans la reconstruction de notre système éducatif. C'est pourquoi j'ai tenu à ce que nous relevions ce défi, au plus vite. Dès l'annonce de ce projet, j'ai proposé à Vincent Peillon, ministre de l'Éducation, d'engager Montpellier Agglomération, en tant que collectivité pilote, dans une organisation innovante du temps périscolaire et du territoire. De par ses compétences et ses équipements, Montpellier Agglomération est au cœur de l'accueil périscolaire. Depuis septembre dernier, j'ai engagé une concertation avec les partenaires concernés afin de parvenir à une mise en œuvre efficiente de cette réforme à la rentrée 2013. Sous la houlette de Jean-Louis Gély, conseiller communautaire et adjoint au maire de Montpellier en charge de la réussite éducative, à qui j'ai confié cette mission, les réunions se sont multipliées pour accompagner les communes. Plus d'un tiers d'entre elles se sont déjà engagées dans cette démarche et seront prêtes dès septembre prochain. À quoi bon attendre ? Tout ne sera pas parfait au début, nous prendrons le temps « d'expérimenter ». Nous n'allons pas résoudre toutes les difficultés dès la première année, mais ayons le courage d'avancer rapidement pour offrir un meilleur avenir à notre jeunesse. Il y a urgence.



“ Des mesures
et des réformes pour offrir
un meilleur avenir
à notre jeunesse ”

Jean-Pierre MOURE
Président de la Communauté d'Agglomération de Montpellier

Zoom Agenda du Président

19 AVRIL

Présentation de la Gouvernance économique de Montpellier Unlimited
qui rassemble les chambres consulaires, les organisations professionnelles,
les universités et les pôles de compétitivité du territoire.